

colonnes de granite égyptien au sommet de l'une des quelles est gravée une inscription grecque que l'on peut traduire par ces mots :

LA VILLE DE PHOCÉE

A SA SOEUR LA VILLE DE VENCE.

Cette inscription, qui se lit sur l'une des quatre colonnes qui supportent la halle du marché de Vence et qui est relatée par l'un de nos historiens les plus recommandables (1), ne vérifie-t-elle pas, en quelque sorte jusqu'à un certain point, cette vérité qui résulte d'ailleurs des faits que nous ne venons que d'indiquer, que tour-à-tour les divers peuples, qui ont passé sur la scène du monde depuis le commencement des siècles, ont fait tous leurs efforts pour s'approprier les monuments les plus durables et les trophées impérissables, afin de laisser quelques traces sur cette terre de leur domination passée. Ainsi, le don fait par la ville des Phocéens à la ville de Vence sa sœur, comme l'indique l'inscription, de six fûts de granite égyptien, dont l'un supporte la croix du cimetière, permet de supposer que cette ancienne cité était riche et abondamment pourvue de ces heureux trophées que ses vaisseaux allaient arracher à de lointains rivages, et aux déserts de l'Égypte et de l'Asie.

En se résumant relativement aux colonnes de l'église d'Ainay, il résulte de la forme des quatre tronçons de colonnes qui supportent le chœur de cette église, de leurs dimensions comparées, et de la nature du granite qui les compose :

1° Que ces quatre colonnes formaient anciennement

(1) M. de Lacretelle.